

Choguel Maiga : La pitié de la jeunesse M5-RFP pour l'éléphant devenu souriceau

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 15 AVRIL 2024

1554

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition



Vives polémiques autour de la suspension des activités politiques au Mali



Commune VI du District de Bamako : Lancement des activités du Projet ALIS financé par la coopération italienne au développement



Mali : L'Union africaine appelle à une feuille de route pour achever le processus de transition

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

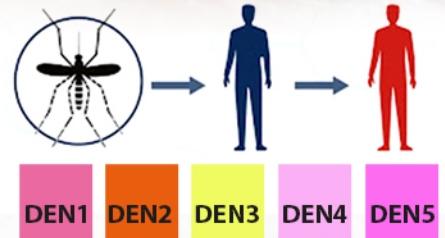


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



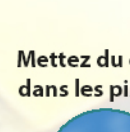
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

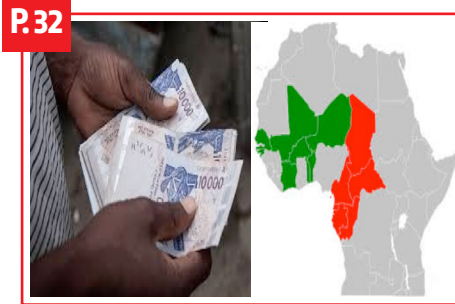


Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



/ Une /

Transition :
Vives polémiques autour de la suspension des activités politiques au Mali

P.4

/ Breves /

Conseil des Ministres du mercredi 10 avril 2024 : Le ministre Kassogue a fait le point de sa mission à Genève. **P.25**
 Modernisation de la Justice et de l'Environnement des Affaires : Remise d'Équipements Informatiques au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme **P.26**
 Célébration de la fête de Ramadan : Le Président de la Transition appelle à une forte mobilisation autour du dialogue Inter-Maliens **P.27**
 Renforcement des liens historiques entre le Mali et le Tchad : Une coopération bilatérale prometteuse **P.28**

/ Actualité /

Commune VI du District de Bamako : Lancement des activités du Projet ALIS financé par la coopération italienne au développement **P.30**
 Le franc CFA en Afrique de l'Ouest : La France défend la souveraineté des États africains **P.32**

/ Politique /

Mali : L'Union africaine appelle à une feuille de route pour achever le processus de transition **P.35**
 Choguel Maiga : **P.37**
 La pitié de la jeunesse M5-RFP pour l'éléphant devenu souriceau

/ Culture & Société /

Célébration de l'Aïd El-Fitr : **P.40**
 L'INPS exprime ses vœux et ses ambitions pour l'avenir

/ International /

Le Sénégal proclame son indépendance fiscale : **P.41**
 Faye et Sonko défient la France dès leur accession au pouvoir
 Togo : Manifestations contre la révision constitutionnelle interdites **P.42**

/ Sport /

Le Mali investit dans le football : **P.43**
 Un stade de 15 000 places et un Centre technique ultramoderne en construction

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Transition Vives polémiques autour de la suspension des activités politiques au Mali

Tout est parti d'un communiqué inhabituel du ministre du Travail et de la Fonction publique qui, de façon très bizarre, a confirmé que le mercredi, lendemain de la fête de Ramadan, sera chômé et payé tout en ajoutant que le Conseil des ministres reste maintenu. Les plus initiés se sont naturellement demandé ce qui se passait. Ils ont vite été édifiés avec le point de presse tout aussi inhabituel, prestement organisé par le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du gouvernement qui donna alors lecture du décret adopté le même jour portant suspension jusqu'à nouvel ordre, « pour raison

d'ordre public, les activités des partis politiques et les activités à caractère politique des associations sur toute l'étendue du territoire national ». Pour expliciter la mesure et tenter de rassurer, le même ministre a publié un communiqué officiel qui énonce que la « mesure participe substantiellement à créer les conditions pré-requises devant être réalisées pour mener des activités majeures de la Transition, en particulier le Dialogue inter-maliens pour la Paix et la Réconciliation nationale initié par Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat. Cet exercice salvateur visant, entre autres, à recoudre le tissu social et à renforcer la cohésion nationale affaiblie par une

décennie d'insécurité multidimensionnelle, doit se dérouler dans un climat de sérénité et non de cacophonie ». Et de rassurer « les Présidents des partis politiques et les Présidents d'associations menant des activités politiques, que le retour à l'ordre constitutionnel sécurisé et apaisé demeure l'une des priorités des Autorités de la Transition. A titre de rappel, cet objectif cardinal a été amorcé, d'une part, par l'adoption de la Constitution du 22 Juillet 2023 à la suite d'un référendum réussi, et d'autre part, le réajustement de l'agenda électoral de la Transition, limité à l'organisation de l'élection présidentielle, comme annoncé dans le Communiqué n°060 du Gouvernement de la Transition du 25

septembre 2023. Ces actions des Autorités de la Transition symbolisent leur bonne foi et traduisent éloquemment leur volonté de mettre en œuvre cette priorité ».

Dès le lendemain, la Haute Autorité de la Communication enfonçait le clou en invitant « **tous les médias (radios, télévisions, journaux écrits et en ligne) à arrêter toute diffusion et publication des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des activités** ».

A cette demande, la Maison de la Presse a réagi en un quart de tour, en disant en substance : pas question « **Après concertation des organisations faitières, réunies ce jour Jeudi 11 avril 2024 à son siège, la Maison de la Presse rejette purement et simplement ce texte sans fondement juridique de la HAC. La Maison de la Presse appelle l'ensemble de la presse malienne à ne pas se soumettre aux injonctions de la HAC et invite les médias à rester debout, unis et mobilisés pour la défense du droit du citoyen à l'information** ».

Cette décision de suspension a profondément diffusé la société malienne. En effet, les déclarations de soutien et de rejet ont très vite fusé.

Ainsi dans le camp des soutiens des partis comme le Parti Malien du Travail et de la Refondation (PMTR) de Baba Moulaye Haidara ou Mouvement An bi Ko de Batouly Niane ou encore l'Alliance pour la Refondation du Mali (AREMA) de Mohamed Ousmane Ag Mohamedoun ont promptement instruit à leurs militants le strict respect de la mesure.

A l'inverse le Regroupement de Par-



tis et Organisations de la Société civile signataires de la déclaration du 31 mars 2024, l'ADEMA-PASJ, le RPM, l'URD, le PDES etc... ont manifesté leur mécontentement et leur désaccord et ont appelé leurs militants à ne pas participer aux travaux du Dialogue Inter-maliens.

Même la Commission Nationale des Droits de l'Homme ne s'est pas demeurée en reste.

Que va-t-il se passer ? Les récriminations formulées seront-elles entendues ? Un bras de fer se profile-t-il ?

Peut-être que le Comité de Pilotage du Dialogue Inter-Maliens proposera une solution qui conviendrait à tous. Il sera

alors dans son rôle et mériterait pleinement sa dénomination.

En encadré : le Décret suspendant les activités politiques ;

le Communiqué officiel du MATD ;

la Déclaration de la CNDH, de la HAC et de la Maison de la Presse ;

les Déclarations de AREMA, AN BI KO et du PMTR ;

Regroupement de Partis et Organisations de la Société civile signataires de la déclaration du 31 mars 2024 ;

les Déclarations de l'ADEMA, du RPM, de l'URD et du PDES.

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, DE RELATION MÉDIAS ET DE PUBLI-RELATIONS

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple -Un But -Une Foi

DECRET N°2024 - 0230 /PT-RM DU 10 AVR 2024

PORTANT SUSPENSION DES ACTIVITES DES PARTIS POLITIQUES
ET DES ACTIVITES A CARACTERE POLITIQUE DES
ASSOCIATIONS

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°04-038 du 05 août 2004 relative aux associations ;
- Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant organisation générale de la défense nationale ;
- Vu la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des Partis politiques ;
- Vu la Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012, modifiée, portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire ;
- Vu l'Ordonnance n°36/PCG du 28 mars 1959 portant loi sur la liberté de réunion ;
- Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2022-0752/PT-RM du 04 décembre 2022 portant nomination d'un ministre d'Etat ;
- Vu le Décret n°2021-0385/PT-RM du 11 juin 2021, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

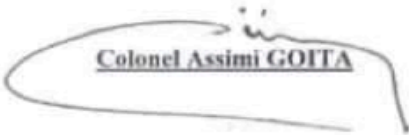
DECRETE :

Article 1^{er} : Sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, pour raison d'ordre public, les activités des partis politiques et les activités à caractère politique des associations sur toute l'étendue du territoire national.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 10 AVR 2024

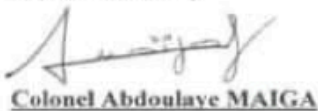
Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,


Colonel Assimi GOITA

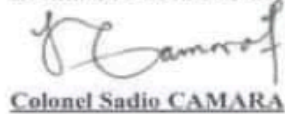
Le Premier ministre,


Choguel Kokalla MAIGA

Le ministre d'Etat, ministre de
l'Administration territoriale et de la
Décentralisation,


Colonel Abdoulaye MAIGA


Le ministre de la Défense et des anciens Combattants,


Colonel Sadio CAMARA

Le ministre de la Justice et des Droits de
l'Homme, Garde des Sceaux,


Mamoudou KASSOGUE

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile,


Général de Brigade Daoud Alv MOHAMMEDINE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N° 042 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition a pris note de l'annonce faite par la France le 16 novembre 2022, des mesures suivantes :

- A. la suspension de son aide publique au développement à destination du Mali aux motifs fallacieux de la coopération militaire Mali-Russie et des risques de détournement de cette aide.
- B. l'octroi direct aux ONG françaises, des fonds mis à disposition dans le cadre de l'action humanitaire de la France au Mali.

Le Gouvernement de la Transition réaffirme que ces allégations fantaisistes sont sans aucun fondement et considère cette annonce de la junte française comme un non évènement.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que cette déclaration n'est qu'un subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali .

En effet, depuis février 2022, la France a notifié par voie diplomatique la suspension de sa coopération au développement en faveur du Mali.



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>



Scanné avec CamScanner

Le Gouvernement de la Transition rappelle que dans le cadre de la Refondation de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a défini trois principes à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix de partenaires et des choix stratégiques opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts vitaux du Peuple malien dans les décisions.

En application de ces principes, cette décision de la France prise depuis février 2022 ne suscite aucun regret, d'autant plus qu'elle contribue à la restauration de notre dignité bafouée par une junte française spécialisée d'une part dans l'octroi d'aide déshumanisante pour notre Peuple et utilisée comme moyen de chantage des gouvernants et d'autre part dans le soutien actif aux groupes terroristes opérant sur le territoire malien.

En conséquence, le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Le Gouvernement de la Transition invite le Peuple malien à rester serein et à soutenir les Autorités de la Transition dans leur noble mission de refondation de l'Etat et de lutte implacable contre les groupes terroristes.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens!

Bamako, le 21 novembre 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement, Premier ministre par intérim**



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National.



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>



Scanné avec CamScanner



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME**



COMMUNIQUE N°0003-2023/CNDH-P

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime sa forte préoccupation face aux menaces sérieuses pesant sur l'exercice de certains droits et libertés fondamentaux, notamment les libertés d'opinion, d'expression et de presse. Elle fustige certains actes, écrits, propos et autres slogans remettant ou tendant à remettre en cause l'exercice de ces libertés.

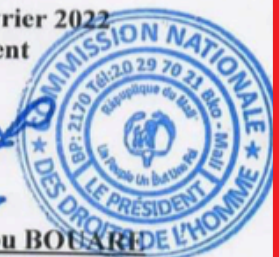
Aussi, se fondant, entre autres, sur la Constitution du 25 février 1992, la Charte de la Transition du 1^{er} octobre 2020, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la CNDH:

- rappelle l'obligation pour l'Etat de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance ;
- condamne le saccage de la Maison de la presse perpétré le 20 février 2021, ainsi que tout autre acte de violation et d'atteintes aux libertés d'opinion, d'expression et de presse;
- appelle les populations et les médias à s'abstenir, des écrits, discours, propos, slogans incitant à la haine et à la violence ;
- réaffirme que la liberté d'opinion, d'expression et de presse sont des droits fondamentaux insusceptibles de restriction sauf dans les conditions prévues par la loi;
- invite les populations à plus de retenue, à la cohésion sociale afin d'éviter à notre pays d'autres troubles porteurs d'abus et de violations des droits humains.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Bamako, le 23 février 2023
Le Président

Monsieur Aguibou BOUARI
Chevalier de l'Ordre National



CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali

E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1^{ère} Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000

PRIMATURE

 HAUTE AUTORITE DE
 LA COMMUNICATION

REPUBLIQUE DU MALI
 Un Peuple - Un But - Une Foi



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION
 RELATIF A LA SUSPENSION DES ACTIVITES DES PARTIS POLITIQUES ET
 DES ACTIVITES A CARACTERE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS**

Suite à l'adoption du décret n°2024-0230/PT-RM du 10 avril 2024 portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations, la Haute Autorité de la Communication (HAC) invite tous les médias (radios, télévisions, journaux écrits et en ligne) à arrêter toute diffusion et publication des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations.

Le Président de la Haute Autorité de la Communication sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 1.1 AVR. 2024..



Président,

Gaoussou COULIBALY
 Officier de l'Ordre National



Communiqué N°008-CP-MP

Dans le cadre de ses visites de courtoisies et d'échanges avec l'ensemble des forces vives de la nation, le Président du Comité de Pilotage du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale Monsieur Ousmane Issoufi MAIGA, se rend à la Maison de la Presse le samedi 13 avril 2024 à partir de 10h30mn.

Pour ce faire, la Maison de la Presse invite l'ensemble des responsables des organisations professionnelles, les patrons de Presse, les journalistes et travailleurs des médias à réserver un accueil chaleureux au Président du Comité de Pilotage du Dialogue Inter-Maliens et sa délégation.

Le Maison de la Presse sait pouvoir compter sur la mobilisation de tous.

Bamako le 12 avril 2024

Président de la Maison de la Presse



Bandiougou DANTE
Bandiougou DANTE



A.RE.MA

ALLIANCE POUR LA REFONDATION DU MALI

Décision N°02/DP-A.RE.MA /2024

Le Président de l'Alliance pour la Refondation du Mali, **A.RE.MA** décide conformément au **décret N °2024- 0230/PT-RM DU 10 avril 2024** portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations,

Que les activités politiques de l'**A.RE.MA** sont suspendues sur toute l'étendue du territoire national et à l'extérieur jusqu'à la levée de ladite mesure.

Le Président du Parti **A.RE.MA** invite les structures, mandataires, cadres et soutient du parti au respect scrupuleux de la présente décision et du décret sus cité.

Bamako, le 10 Avril 2024



Pour l'Alliance pour la Refondation du Mali A.RE.MA

Le Président

Honorable Chérif Mohamed Ousmane AG Mohamedoun Haidara
Chevalier de l'ordre National du Mali

Siège : Boukassoumbougou - Bamako- Rue 538, porte 1104

Www.arena-officiel.ml - Tel: +223-20 24 00 14 E-mail: contact@arena-officiel.ml

[SUSPENSION DES ACTIVITÉS DU MOUVEMENT AN BIKO SUITE AU DÉCRET DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION]

Suite au décret du gouvernement de la transition, le mouvement An biko suspend toutes ses activités jusqu'à la levée de cette suspension qui a pour but d'assurer l'ordre public.

J'invite tous les membres du mouvement et citoyen An biko de sursoir à toutes les activités jusqu'à nouvel ordre.

Je sais compter sur votre sens élevé de patriotisme et de la sauvegarde de l'ordre public.

Fatoumata Batouly NIANE,
Pdte du Mouvement An Biko
CEO TOULY'S GROUPE.

#Batouly
#An_biko

**PARTI MALIEN DU TRAVAIL
ET DE LA REFONDATION**



DIALOGUE INTER-MALIENS

**LE PMTR APPELLE LES MALIENS DE TOUS BORDS AU RASSEMBLEMENT ET À
L'UNION.**

OUI À LA DÉMOCRATIE MAIS DANS UNE NATION FORTE!

NOTRE PREMIER PARTI RESTE LE MALI ET NOTRE PREMIÈRE BATAILLE EST

LA CONSTRUCTION D'UNE PAIX DURABLE, GAGE D'UN PAYS STABLE.

CHERS CONCITOYENS ALLONS AU DIALOGUE INTER-MALIENS POUR UN

PEUPLE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE.

VIVE LE PEUPLE MALIEN DANS UN MALI PLUS STABLE !

Fait à Bamako, le 12 avril 2024

Le Président

Baba Moulaye

Haidara

DECLARATION DE PARTIS, REGROUPEMENT DE PARTIS ET ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SIGNATAIRES DE LA DECLARATION DU 31 MARS 2024 RELATIVE A LA SUSPENSION DES ACTIVITES DES PARTIS POLITIQUES ET DES ACTIVITES A CARATERE POLITIQUE DES ASSOCIATIONS

Les Partis, regroupements de Partis et organisations de la société civile signataires de la déclaration du 31 mars 2024 ont appris avec stupéfaction, la décision des autorités en place, de suspendre les activités des Partis Politiques et des activités à caractère politique des associations, en violation des Constitutions de 1992 et de 2023 et des lois encore en vigueur au Mali, notamment la Charte des partis politiques et la loi modifiée relative aux associations.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024, attirent l'attention de l'opinion publique nationale et internationale, sur le fait que ces atteintes graves aux libertés démocratiques sont sans précédent dans l'histoire du Mali depuis la chute de la dictature militaire du Général Moussa TRAORÉ.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 regrettent qu'au moment où le chef de l'État en appelle à tous les Maliens, pour participer à un dialogue dit inter-maliens, on puisse suspendre les activités des partis et activités à caractère politique des associations, qui constituent un pan indispensable dans l'animation de la vie politique et publique, conformément aux textes de loi pertinents en la matière.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 regrettent également, les allégations infondées qui ont servi de justification fallacieuse à cette décision liberticide et tyrannique par les autorités en place.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 rejettent par conséquent le décret N°2024-0230/ PT-RM du 10 avril 2024, et affirment qu'à partir de cet instant, elles vont non seulement l'attaquer devant toutes les juridictions nationales et internationales indiquées, mais aussi qu'elles ne participeront, dans ces conditions, à aucune activité organisée par le gouvernement, y compris le soi-disant dialogue inter-Maliens.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 exhortent les autorités en place, à lever sans délai, la suspension des activités des partis politiques et celles des activités à caractère politique des associations, afin de permettre à toutes les composantes de la société malienne de participer à l'animation de la vie publique nationale, en vue de jeter les bases d'une véritable refondation de nos institutions.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 réaffirment qu'aucune manœuvre ne les fera reculer dans le combat pour la liberté, la démocratie et le bien-être des Maliens.

Les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024 résisteront et elles triompheront. Bamako, le 11 Avril 2024

Ont signé:

M5-RFP MALI KURA

CADRE DES PARTIS ET REGROUPEMENTS POUR LE RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

ESPERANCE NOUVELLE JIGUIYA KURA

APPEL DU 20 FEVRIER

FUMA (UNION-JEUNES LEADERS DE KATI - SOS PDFLCIS – PDPM – AMAJ – FMD - FIMDD SEGOU-SIGUIDA TAGNÈ- MOUVEMENT 05 Étoiles)

ARP (AFD, UDD, FAC)

YELEMA

ADEMA PASJ

PARENA

NEMA

PS YELEN KURA

FAC

VNDA

MSP

MPM

PDES

ALTERNATIF POUR LE MALI

BENKAN



Adéma – Parti Africain pour la Solidarité et la Justice

Siège : Bamako-Courà Rue Fankélé DIARRA, Porte 145

B.P : 1791 – Bamako (République du Mali)

Tél. : (223) 20 22 03 68 – Fax : (223) 20 22 07 87

E-mail : ndemapasj.mali@gmail.com

Bamako, le 12 avril 2024

LETTRE CIRCULAIRE N°0010/CE.ADEMA-P.A.S.J/2024

Le Secrétaire Général

Aux

Camarades Secrétaires généraux des Sections de l'Adéma-PASJ

Objet : *instruction pour non-participation de l'Adéma-PASJ aux travaux du Dialogue inter-maliens*

Camarades,

Conformément à la déclaration de protestation contre la suspension des activités des Partis politiques et activités à caractère politique des Associations publiée le **11 avril 2024**, le Comité Exécutif du Parti demande aux responsables de ses structures **de ne participer aucunement aux travaux du dialogue inter-Maliens** dont les phases communales débutent le **13 avril 2024**.

En effet, nous constatons malheureusement, que c'est au moment où le chef de l'État de la Transition en appelle à tous les Maliens, pour participer au « **dialogue inter-Maliens** », que le Gouvernement en place prend la décision de suspendre les activités des Partis politiques et les activités à caractère politique des Associations, seuls acteurs reconnus par les textes en vigueur de la vie politique nationale.

L'Adéma-PASJ regrette que cette décision illégale des Autorités exclut de facto les Partis politiques de l'animation de la vie politique et publique du pays dont le dialogue inter-maliens, un véritable espace politique.

L'Adéma-PASJ rappelle qu'il a toujours prôné l'union sacrée pour la réussite de la Transition, dans l'intérêt exclusif du Peuple malien. Cela dans l'espoir de renouer avec une vie constitutionnelle normale, pour une meilleure stabilité des institutions du pays et le mieux-être des Maliens.

Le Comité Exécutif de l'Adéma-PASJ sait pouvoir compter sur votre engagement militant et démocratique pour faire appliquer cette décision à toutes les structures relevant de vos Sections respectives.

P./Le Comité
Le Secrétaire Général
YAVISSANCO
Officier de l'Assemblée Nationale
Comité Exécutif
Parti Africain pour la Solidarité et la Justice

Travail - Solidarité - Justice


RASSEMBLEMENT POUR LE MALI

International Socialiste
 Liberté - Justice - Solidarité

Lettre circulaire 001-P/RPM 2024

Le Président du parti

Aux

- Présidents de fédérations régionales RPM du Mali,
- Secrétaires Généraux des sections RPM de l'intérieur et de l'extérieur,
- Secrétaires généraux des sous-sections RPM de l'intérieur et de l'extérieur,

Objet : Non-participation du RPM aux travaux du dialogue inter-malien

Chers camarades,

Le dialogue inter-malien démarre ce samedi 13 avril 2024 dans sa phase communale, alors que le Gouvernement de Transition vient de prendre le Décret 2024-0230/PT-RM du 10 avril 2024, Portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations.

Le RPM, n'ayant pas de mécanismes de participation à ce dialogue en dehors de ses activités politiques, le Président du Parti demande aux responsables des structures de base (sous-sections, sections et fédérations) de ne pas participer aux travaux des différentes phases dudit dialogue.

Le Président du Parti invite les militants et sympathisants à rester sereins et mobilisés autour du projet de société du Parti.

Bamako, le 12 avril 2024

Ampliations

BPN-RPM |

BN-UF/RPM |

BN-UJ/RPM |



Le Président

 Dr Bokary TRÉTA
 Officier de l'Ordre National



Union pour la République et la Démocratie

Badalabougou – Rue 105 Porte 483 – Bamako – Mali

Tél : (223) 76 04 11 03 / 66 25 31 65

DECLARATION DE L'URD SUITE A LA SUSPENSION DES ACTIVITES POLITIQUES

L'Union pour la République et la Démocratie a appris avec beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension, le Décret N°2024 – 0230 /PT-RM du 10 avril 2024 portant suspension jusqu'à nouvel ordre, des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations.

Cette décision, aussi inopportune que cela puisse paraître, intervient au moment même où l'ensemble des forces vives de la Nation, partis politiques, société civile, organisations sociales, légitimités traditionnelles, femmes, jeunes, tous les segments confondus de notre pays sont invités à participer au processus de dialogue inter-maliens devant aboutir à la réconciliation véritable et à la stabilité.

L'URD rappelle que le Décret susvisé porte atteinte aux libertés individuelles et collectives et, est en violation des dispositions du multipartisme intégral consacré tant par la constitution de 1992 que par celle du 22 juillet 2023 et de la charte des partis politiques.

En conséquence, l'URD demande aux plus hautes autorités du Pays de reconsidérer ce Décret et de lever cette suspension portant en elle les germes d'une instabilité politique qui risquerait de saper les efforts énormes entrepris depuis le début de la Transition.

L'URD rappelle son attachement indéfectible aux valeurs Républicaines et Démocratiques et invite les autorités de la Transition à trouver rapidement une solution consensuelle à cette nouvelle crise dont le pays n'a nullement besoin.

L'URD, dans l'espoir d'être entendu et s'inscrivant dans le cadre d'un dépassement de soi, pour un Mali uni, invite par la même occasion l'ensemble de ses militants à participer au dialogue inter-maliens afin de poser définitivement, les jalons d'une réconciliation vraie.

Que Dieu bénisse le Mali !

Bamako le 12 avril 2024.



Le Président de l'URD

Honorable Gouagnon COULIBALY.



Parti pour le Développement Economique et la Solidarité

*Tout pour le Mali !
qui nous unit !*

Retrouvons ce

Lettre Circulaire N 002- CDN-PDES 2024

- à tous les secrétaires généraux de section
- à tous les secrétaires généraux de sous section
- à tous les secrétaires généraux des sections des Maliens établis à l'étranger

Objet : Lettre relative à la non participation du PDES au Dialogue Inter-Maliens

Suite au décret du Gouvernement de la Transition 2024-0230/PT-RM du 10 avril 2024, portant suspension des activités des partis politiques et des activités à caractère politique des associations, le Comité Directeur du PDES vous invite à informer vos militants de s'abstenir de participer au dialogue qui débute le 13 avril 2024 tant que la mesure de suspension demeure en vigueur.

Le Comité Directeur sait compter sur votre engagement militant, votre respect des valeurs cardinales du parti qui sont l'inclusivité, le dialogue et le consensus, toute chose qui fonde la démocratie.

En effet, la suspension des activités des partis qui revient de fait à la suspension des partis politiques est une exclusion sans précédent dans l'histoire du pays et une entorse inacceptable aux libertés individuelles et collectives.

Le Comité Directeur invite les militants à rester unis et mobilisés derrière les valeurs et les idéaux fondateurs du parti.

Vive le Mali

Vive le PDES

Retrouvons ce qui nous unit.

Bamako, le 12 avril 2024

Le Comité Directeur National

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

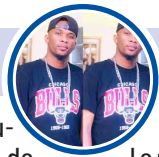
3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ Gladia Dra On



Fousseyni Gladia a pris une décision courageuse de retirer Lord Makavely de son morceau collectif, démontrant ainsi son engagement envers le respect et l'intégrité de sa musique. En faisant preuve de cette sensibilité, Iba One confirme son rôle de leader dans l'industrie musicale et envoie un message fort sur l'importance de valeurs telles que la responsabilité et le respect mutuel. Cette action témoigne de sa vision artistique et de son dévouement envers son public. 17 Ans de Carrière toujours là, fort et déterminé comme jamais



■ Issa Kaba



Le concert de certains rappeurs de Bamako ressemble au théâtre d'opération de la guerre Israël vs Palestine.

■ Issa Kaba



La Maison de la Presse à travers le communiqué du jeudi 11 avril ne s'est pas exprimé sur la décision du gouvernement de suspendre les activités des partis politiques.

Elle s'est exprimée sur le communiqué publié sur le réseau par la HAC.

Certains sont entrain de faire croire que le Président Bandiougou a défié l'Etat vous ne savez même pas lire. La HAC n'est pas l'Etat, la HAC c'est nous, sans nous il n'y a pas de HAC et ses membres doivent le savoir.



■ Modibo Fofana



Quand tu t'attaques à la presse, il faut se préparer à affronter les conséquences qui peuvent en découler.

■ Issa Kaba



Après mes deux publications je me suis entretenu avec Boubou Mabel Diawara, il dit avoir mal compris le communiqué de la Maison de la Presse et promet de me prendre en direct sur son plateau pour éclaircir le contenu du communiqué mais aussi l'occasion pour lui de présenter ses excuses au

Président.
J'attends son appel.
Merci à vous qui avez accordé de l'importance aux deux publications.
Nous allons suivre le reste.



■ **Issa Kaba**



Les gens parlent "brou brou " dans les groupes WhatsApp sécurisés mais rien sur Facebook

■ **Kalidou Coulibaly**



Pourquoi les leaders de la synergie des syndicats de l'éducation ne parlent plus de la prime spéciale de la fonction enseignante ?

■ **Kemi Seba Officiel**



@KemiSeba1

L'IRAN A LE DROIT DE SE DÉFENDRE Si j'ai bien compris, « Israël » a le droit de coloniser , de génocider (les palestiniens) , d'agresser n'importe quel pays , ça passe . L'Occident dira que c'est de la « légitime défense ». Mais si un pays , à l'Image de l'Iran ose , après avoir été violemment agressé, se défendre contre l'entité sioniste ou plus globalement l'Occident , on l'accusera de terrorisme . Ce 2 poids 2 mesures va bientôt cesser. Les 3/4 de l'Humanité sont fatigués de devoir se plier à vos règles que vous mêmes chers dirigeants occidentaux, vous ne cessez de violer . Il n'y a pas que vous sur Terre qui avez le droit de vivre et de respirer .



■ **Emmanuel Macron**



@EmmanuelMacron

Je condamne avec la plus grande fermeté l'attaque sans précédent lancée par l'Iran contre Israël, qui menace de déstabiliser la région. J'exprime ma solidarité avec le peuple israélien et l'attachement de la France à la sécurité d'Israël, de nos partenaires et à la stabilité régionale. La France travaille à la désescalade avec ses partenaires et appelle à la retenue.

■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#Mali-Diplomatie/ Rappel de plusieurs ambassadeurs maliens en poste à l'extérieur

Article 1^{er} : Les dispositions des Décrets, ci-après, sont abrogés :

- n°2016-0769/P-RM du 30 septembre 2016 portant nomination de Conseillers dans les missions diplomatiques et consulaires, en ce qui concerne Monsieur Youssouf Dramane KONE, N°Mle 984-28.S, Conseiller des Affaires étrangères, en qualité de Premier Conseiller à l'Ambassade du Mali à Moscou ;
- n°2019-0057/P-RM du 07 février 2019 portant nomination de Monsieur Aly COULIBALY, N°Mle 787-53.W, Inspecteur principal des Douanes, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Rome (République italienne) ;

- n°2019-0202/P-RM du 08 mars 2019 portant nomination d'Ambassadeurs, en ce qui concerne Monsieur Modibo TRAORE, N°Mle 984-31.W, Conseiller des Affaires étrangères, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Conakry (République de Guinée) ;
- n°2019-0299/P-RM du 17 avril 2019 portant nomination de Monsieur Mohamed DIBASSY, Economiste, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Nouakchott (République islamique de Mauritanie) ;
- n°2019-0972/P-RM du 19 décembre 2019 portant nomination de Madame Fatima BRAOULE MEITE, Juriste, en qualité d'Ambassadeur du Mali au Canada et auprès de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), avec résidence à Ottawa ;
- n°2019-0973/P-RM du 19 décembre 2019 portant nomination de Monsieur Mahamadou DIAGOURAGA, Inspecteur général de Police, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Cuba, en Haïti, en Jamaïque, au Nicaragua, en République dominicaine, au Guatemala, au San Salvador, au Belize, au Costa Rica, au Panama et en République de Honduras, avec résidence à La Havane ;
- n°2021-0557/PT-RM du 27 août 2021 portant nomination au Cabinet du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, en ce qui concerne Madame NIENTAO Simone LOISEAU TAH Philippe, Traductrice-Interprète, en qualité de Chargé de mission ;
- n°2021-0755/PT-RM du 29 octobre 2021 portant nomination d'Ambassadeurs dans les Missions diplomatiques, en ce qui concerne :
 - Monsieur Amadou DEM, Administrateur, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Doha (Etat du Qatar) ;
 - Monsieur Mohamed EL MOCTAR, Juriste, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Dakar (République du Sénégal) ;
 - Monsieur Dianguina dit Yaya DOUCOURE, N°Mle 456-91.D, Conseiller des Affaires étrangères, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Kigali (République du Rwanda).
- n°2021-0916/PT-RM du 21 décembre 2021 portant nomination d'Ambassadeurs dans les Missions diplomatiques, en ce qui concerne Monsieur Mamary CAMARA, en qualité d'Ambassadeur du Mali à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis).

2

■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#Mali-Medias-Infox/ Contrairement aux informations véhiculées sur des réseaux sociaux, Iba Konaré, promoteur de la télé privée malienne très suivie Joliba TV n'était pas arrêté ce 12/3/ en milieu de journée . La confusion viendrait de la convocation d'un certain "ibrahim konaré"



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accidents du travail du district de Bamako que l'INPS procédera à un contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.

Le contrôle physique des rentiers de Bamako est prolongé jusqu'au 16 février dans toutes les agences principales de l'INPS de Bamako, ainsi qu'au niveau de l'inspection générale à l'immeuble ECOBANK.

Ce contrôle concerne tous les modes de paiement, y compris la caisse et les virements bancaires.

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le Carnet AT ou le numéro AT.

La Direction Générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de tous les concernés.

Bamako, le 06 février 2024
La Direction Générale

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Conseil des Ministres du mercredi 10 avril 2024

Le ministre Kassogue a fait le point de sa mission à Genève.

Lors du Conseil des Ministres du Mali réuni en session ordinaire le mercredi 10 avril 2024 sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition et Chef de l'État, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Mamoudou Kassogue, a informé le Conseil de la participation du Mali au Dialogue interactif sur la situation des Droits de l'Homme au Mali.

Dialogue interactif sur les Droits de l'Homme au Mali

Le Dialogue interactif s'est tenu le 28 mars 2024 à Genève, en Suisse, et a été l'occasion d'échanger sur le rapport de l'Expert indépendant sur la situation des Droits de l'Homme au Mali pour la période allant du 4 avril au 30 novembre 2023. Suite à ce rapport décrivant une situation préoccupante, le Ministre a critiqué son contenu, le jugeant essentiellement à charge et basé sur des informations non recoupées.

Avancées et réformes en matière de Droits de l'Homme au Mali

Il a souligné les avancées réalisées par le Mali dans le domaine des Droits de l'Homme, telles que la lutte contre l'impunité, la corruption, l'esclavage par ascendance, les violences sexuelles liées aux conflits et les violences basées sur le genre. Il a également mentionné les réformes politiques et institutionnelles entreprises, dont l'adoption d'une nouvelle Constitution, le renforcement du processus de paix et de réconciliation nationale, ainsi que la préservation de l'espace civique et du libre exercice de la liberté d'expression et d'opinion.

Engagement envers les mécanismes internationaux et la souveraineté du pays

Le Ministre a fermement dénoncé la politisation et l'instrumentalisation des Droits de l'Homme, réaffirmant l'engagement du Gouvernement malien à coopérer avec les mécanismes internationaux tout en respectant la souveraineté du pays.

Continuité des progrès dans le respect des Droits de l'Homme

Cette prise de position fait suite à une réunion importante qui met en lumière les efforts du Mali en matière de respect des Droits de l'Homme et souligne l'importance pour le pays de continuer à progresser dans ce domaine tout en préservant sa souveraineté.

Fatou Sissoko



Modernisation de la Justice et de l'Environnement des Affaires : Remise d'Équipements Informatiques au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Une étape historique a été franchie au Mali lors de la cérémonie de remise d'équipements informatiques au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme par le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Cet événement, qui s'est déroulé sous la co-présidence des Ministres concernés, a marqué un tournant majeur dans le processus de modernisation de la justice et l'environnement des affaires.

La journée de remise officielle a été empreinte d'une atmosphère de fierté nationale et d'engagement envers le progrès, symbolisant l'importance de cette initiative pour le développement économique et social du Mali. Les équipements informatiques de pointe remis comprennent une gamme complète d'ordinateurs, d'imprimantes multifonction, de disques durs et d'autres fournitures essentielles destinées aux tribunaux de commerce.

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, a exprimé sa gratitude envers les partenaires nationaux et internationaux pour leur soutien précieux dans cette démarche cruciale. Il a souligné l'importance stratégique de cette modernisation des infrastructures judiciaires pour renforcer l'efficacité et la transparence des services judiciaires, en particulier dans le domaine du commerce.

Cette initiative marque le début d'une nouvelle ère pour la justice malienne et l'environnement des affaires dans le pays. Elle témoigne de la détermination du gouvernement à créer un cadre propice à l'investissement et à la croissance économique, tout en garantissant l'accès à la justice pour tous les citoyens maliens. Le Garde des Sceaux a également appelé à une collaboration continue entre les différentes parties prenantes pour assurer le succès de cette entreprise commune.

Cette cérémonie de remise d'équipements informatiques représente un pas important vers la modernisation et l'amélioration des services judiciaires au Mali, reflétant l'engagement du gouvernement en faveur du progrès et du développement socio-économique du pays.

Fatou Sissoko



Célébration de la fête de Ramadan : Le Président de la Transition appelle à une forte mobilisation autour du dialogue Inter-Maliens

Le Président de la Transition du Mali, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a célébré la fête de l'Aïd El-Fitr (Fête de Ramadan) le mardi 9 avril 2024 en compagnie de la communauté musulmane du pays. La prière a eu lieu dans la salle des banquets du palais de Koulouba, transformée en mosquée pour l'occasion.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette célébration, notamment le Premier ministre, le Président du Conseil national de Transition, des membres du gouvernement, des diplomates étrangers et les collaborateurs du Chef de l'État. L'imam Abdrahamane TOURÉ a dirigé la prière et a adressé des bénédictions au Président GOÏTA et à son équipe.

À l'issue de la prière, le Président GOÏTA a transmis ses vœux chaleureux à l'ensemble des Maliens, mettant en avant leur résilience face aux défis actuels du pays. Il a réaffirmé l'engagement de son gouvernement à travailler pour le bien-être de la population, notamment en abordant la crise énergétique avec des solutions à court et

long terme. Le Chef de l'État a également appelé à une mobilisation accrue pour le Dialogue Inter-Maliens, soulignant son rôle crucial dans la restauration de la paix, de la stabilité et de l'unité nationale.

Le Président GOÏTA a souligné l'importance de l'Aïd El-Fitr en tant que symbole de solidarité, de paix et de pardon, encourageant les Maliens à se rassembler dans un esprit de fraternité et d'amitié. L'imam Abdrahamane TOURÉ a profité de son sermon pour rappeler les bienfaits de la grâce divine durant le mois de Ramadan et pour adresser des prières au Chef de l'État et à son équipe.

La célébration de l'Aïd El-Fitr marque la fin du mois de jeûne du Ramadan pour les fidèles musulmans et offre une occasion de renforcer la solidarité, la paix et le pardon mutuel au sein de la communauté. Cette fête permet également de consolider les liens de fraternité et d'amitié autour des valeurs et des principes de l'islam.

En cette journée de célébration et de réflexion, le message de solidarité, de paix et de pardon du Président GOÏTA résonne comme un appel à l'unité et à la coopération pour surmonter les défis auxquels le Mali est confronté. La mobilisation autour du Dialogue Inter-Maliens apparaît comme une étape essentielle pour la construction d'un avenir meilleur et plus harmonieux pour tous les citoyens du pays.

Arouna Sidibé



Renforcement des liens historiques entre le Mali et le Tchad : Une coopération bilatérale prometteuse

Le jeudi 4 avril 2024, une rencontre de haute importance s'est tenue au palais présidentiel entre Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition du Mali, et une délégation tchadienne dirigée par M. MAHAMAT ASSOUYOUTI Abakar, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale de la République du Tchad. Cette visite marquante s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens historiques et fraternels entre les deux nations.

La délégation tchadienne, comprenant également Mme Fatimé Goukouni WEDEYE, ministre de l'Aviation civile et de la Météorologie nationale, ainsi que l'Ambassadeur Adoum YOUNOUSMI, a été chaleureusement accueillie par le Président malien, témoignant de l'importance accordée à cette coopération. La ministre malienne des Transports et des Infrastructures, Mme Madina SISSOKO, a joué un rôle clé dans la facilitation de cette rencontre.

Le message personnel du Président de la Transition de la République du Tchad, le Général Mahamat Idriss Deby ITNO, transmis par M. MAHAMAT ASSOUYOUTI Abakar, met en avant les valeurs de fraternité, d'amitié et de coopération entre les deux pays. Ce message souligne

l'importance de la solidarité régionale pour le développement et la stabilité de la région.

Lors de son intervention devant la presse, M. ASSOUYOUTI a souligné les liens séculaires unissant le Mali et le Tchad, appelant à un soutien de la candidature tchadienne à la Direction générale de l'Agence pour la Sécurité et la Navigation aérienne en Afrique (ASECNA).

Le Président malien, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, a exprimé sa gratitude pour ce message et a souligné l'engagement du Mali à soutenir le Tchad. Il a mis en avant la mutualité des défis et des opportunités de développement que les deux pays rencontrent dans leurs transitions respectives.

M. MAHAMAT ASSOUYOUTI Abakar s'est montré optimiste quant à l'évolution favorable des transitions au Mali et au Tchad, soulignant la volonté des deux nations de surmonter ensemble les obstacles vers un avenir prospère.

Cette rencontre a réaffirmé l'engagement indéfectible du Mali et du Tchad à travailler conjointement pour la paix, la sécurité et le développement économique dans la région du Sahel. Les deux pays, unis par une histoire commune et des défis similaires, poursuivront leur partenariat stratégique pour le bien-être de leurs peuples, témoignant ainsi d'une coopération bilatérale prometteuse.

Arouna Sidibé





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **N° VERT 80 00 22**

Commune VI du District de Bamako

Lancement des activités du Projet ALIS financé par la coopération italienne au développement



Le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a récemment procédé au lancement des activités du Projet ALIS, intitulé "Accès au travail et à l'inclusion sociale pour les jeunes Maliens". Ce projet, financé par la coopération italienne au développement, est basé dans la commune VI du District de Bamako.

La cérémonie de lancement s'est tenue au Centre Jeunes de Sogoniko, en présence de nombreuses personnalités telles que le Directeur national de la jeunesse, le Directeur du CFP de Sénou, des directeurs de services, des chefs de quartiers, le représentant du Maire, des organi-

sations de jeunes et de femmes, ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers. Des agents de l'APEJ étaient également présents.

Les intervenants, notamment le coordonnateur des chefs de quartiers M. Seydou Sangaré, le chef de quartiers de Banakabougou M. Hamet Traoré, et le représentant du Maire M. Adoul Aziz Haidara, ont salué l'initiative de ce projet innovant qui vise à améliorer les conditions de vie, l'emploi et les compétences des jeunes, des femmes et des déplacés dans la commune VI.

Selon les présentations de Mme

Kassogué Claudia Berlendis de la Coopération italienne au Mali et de Fabrizio Fiore, chef du Projet ALIS, les activités de ce projet impacteront plusieurs milliers de bénéficiaires directs et indirects. Parmi eux, 6 500 jeunes seront orientés par l'Espace Orientation Jeunesse, 2 000 jeunes seront formés en compétences de base, et 500 jeunes bénéficieront de bourses de formation dans 18 centres de formation professionnelle. De plus, trois chaînes de valeurs seront renforcées, et des actions de sensibilisation sur l'éducation environnementale seront menées.

M. Mamadou Ba, Directeur Général de l'APEJ, a souligné l'importance du

Projet ALIS qui met l'accent sur des thématiques telles que l'assainissement, la formation et l'insertion en partenariat avec les centres de formation professionnelle, la Collectivité, le Comité de Gestion et de Valorisation des Déchets, ainsi que les populations déplacées de Faladié, Sénou, Mabilé et Niamana.

Le Projet ALIS s'annonce comme une initiative prometteuse qui contribuera significativement à l'amélioration des conditions de vie et des opportunités d'emploi pour les jeunes Maliens dans la commune VI du District de Bamako, grâce à la coopération italienne au développement. Le Département de l'Emploi se réjouit du démarrage d'un projet cofinancé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, qui contribue à hauteur de 95%, soit 3 600 000 EUR sur un total de 3 790 000 EUR, équivalant à 2 486 077 000 FCFA. Ce projet représente une avancée significative dans le soutien apporté aux jeunes en matière d'orientation professionnelle et d'intégration sur le marché du travail.

Ba exprime sa reconnaissance envers la Mairie de la commune VI et le Centre Jeunes, saluant particulièrement l'approche participative adoptée en collaboration avec les acteurs locaux. Il met en avant l'importance de cette approche, notamment dans l'inauguration de l'Espace Orientation Jeunesse en partenariat avec l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et d'autres entités telles que la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP) et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

L'Espace ouvert au Centre Jeunes offrira aux utilisateurs une gamme complète d'informations et d'orientations professionnelles visant à améliorer leur intégration en leur offrant des services multisectoriels. Cela comprend des conseils et un soutien pour la création d'entreprises, la recherche d'emploi rémunéré ou l'accès à divers programmes et partenaires. L'APEJ a déployé quatre agents à l'EOJ, dont deux conseillers en orientation, un



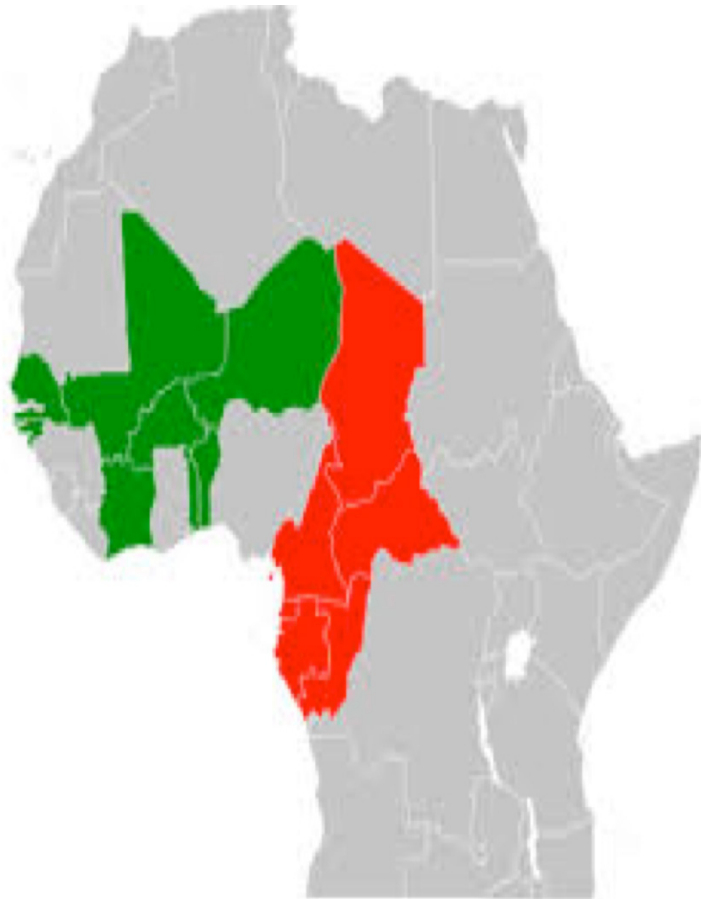
conseiller en insertion et un superviseur.

Ce partenariat s'inscrit dans la mission de l'APEJ visant à encourager la création d'emplois pour les jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, en milieu rural et urbain. L'objectif est de faciliter l'accès au marché du travail et au crédit, contribuant ainsi au développement économique et social du pays conformément aux politiques nationales en matière d'emploi et de formation professionnelle.

La clientèle cible de l'APEJ est composée de jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 40 ans, incluant également les membres de la diaspora. L'objectif de l'APEJ est de fournir des opportunités d'emploi dans divers secteurs d'activité économique, que ce soit par le biais de l'emploi salarié ou de l'auto-emploi, contribuant ainsi au développement global du pays.

■ Ibrahim Sanogo

Le franc CFA en Afrique de l'Ouest : La France défend la souveraineté des États africains



La question de l'avenir du franc CFA en Afrique de l'Ouest est au centre des débats, notamment après l'élection du président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, qui a exprimé sa volonté de rompre avec la devise actuelle utilisée dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La France, ancienne puissance coloniale et acteur historique de la gestion du franc CFA, adopte désormais une position de retrait et de respect de la souveraineté des États africains concernés.

Le ministre français des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, a déclaré que la France n'avait pas à se prononcer sur l'avenir du franc CFA, laissant aux pays africains le pouvoir de décider de leur politique moné-

taire. Il a souligné que si les États africains décidaient de changer le nom ou l'organisation monétaire du franc CFA, c'était de leur ressort et que la France était prête à les accompagner dans ce processus.

La question du franc CFA suscite des critiques depuis longtemps, notamment en raison de sa parité avec un euro fort qui nuit aux exportations des pays utilisant cette devise. De plus, le fait que les billets de franc CFA soient toujours imprimés en France a été un point de friction pour certains.

La montée du mécontentement envers la politique française en Afrique, en particulier parmi les jeunes générations, a contribué à renforcer l'impopularité du franc CFA. Certains

pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont également évoqué la possibilité de quitter le franc CFA, préférant se tourner vers d'autres partenaires internationaux.

Dans ce contexte, la France semble adopter une approche de partenariat plus équilibré avec ses anciennes colonies en Afrique, cherchant à renforcer les liens économiques et culturels de manière mutuellement bénéfique. La récente tournée africaine du ministre Séjourné, qui l'a conduit au Kenya, au Rwanda et en Côte d'Ivoire, illustre cette volonté de renouveler les relations franco-africaines dans un esprit de respect mutuel et de coopération équitable.

Lors de sa visite en Côte d'Ivoire, le



ministre français Stéphane Séjourné a souligné les bons résultats de l'économie ivoirienne au cours de la dernière décennie, mettant en avant le rôle clé du pays dans la stabilité régionale. Il a exprimé l'engagement de la France à continuer de travailler en collaboration avec la Côte d'Ivoire pour maintenir cette stabilité.

Le président ivoirien Alassane Ouattara a de son côté salué les liens historiques, d'amitié et de coopération

étroits entre la Côte d'Ivoire et la France, remerciant la France pour son soutien dans divers domaines. Cette relation privilégiée entre les deux pays continue de se renforcer.

Avant sa visite à Abidjan, le ministre français s'était rendu à Nairobi où il avait également exprimé sa volonté de développer des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques pour les pays africains. Sa participation aux cérémonies mar-

quant le 30e anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda met en lumière l'importance de la mémoire et de la lutte contre le génocide.

Stéphane Séjourné doit quitter Abidjan lundi soir pour retourner à Paris, après avoir renforcé les liens diplomatiques et les collaborations entre la France et les pays africains visités.

■ Arouna Sidibé

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:fd@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali : L'Union africaine appelle à une feuille de route pour achever le processus de transition



L'Union africaine a exprimé samedi son appel à la junte militaire au Mali pour qu'elle élabore une feuille de route visant à finaliser le processus de transition dans le pays. Cette démarche intervient alors que la perspective d'élections, en vue d'un retour à un gouvernement civil, a été reportée indéfiniment.

Le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga, nommé par les colonels ayant renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020, a récemment déclaré que des élections

ne seront organisées qu'une fois que le pays, confronté à une grave crise sécuritaire, sera définitivement stabilisé.

Cette décision fait suite aux critiques formulées à l'encontre des militaires pour ne pas avoir respecté leur engagement d'organiser l'élection présidentielle en février, et de céder le pouvoir d'ici le 26 mars.

Dans un communiqué, le président de la Commission

de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a exprimé sa "vive inquiétude" concernant la suspension des partis politiques et des associations au Mali. Il a appelé les autorités de transition à reconsidérer cette décision et à travailler sur une feuille de route pour mener à bien le processus de transition en cours.

Moussa Faki Mahamat a souligné que la suspension des partis politiques et des associations risque de compromettre la

mise en place d'un processus de transition inclusif dans le pays. Il a également affirmé la volonté de l'Union africaine de collaborer avec les autorités de transition et toutes les parties prenantes maliennes pour rétablir l'ordre constitutionnel dans les délais impartis, afin de

favoriser la paix, la stabilité et le développement durable au Mali.

En juin 2021, l'UA a suspendu le Mali de ses institutions. Le pays est confronté depuis 2012 à une montée du jihadisme et à une grave crise sécuritaire, politique

et humanitaire. Les colonels au pouvoir depuis 2020 ont opéré un changement stratégique en rompant les liens avec la France pour se tourner vers la Russie sur les plans militaire et politique.

Lire en encadre l'intégralité du communiqué de l'UA



Communiqué du Président de la Commission de l'UA sur la situation politique au Mali.

Addis-Abeba, le 13 avril 2024. Le Président de la Commission de l'UA, S.E. Moussa Faki Mahamat, note avec une grande préoccupation la publication le 10 avril 2024 par les autorités de transition malienne le Décret n° 0230 portant suspension de toutes les activités des partis politiques et des associations citoyennes au Mali.

Le Président de la Commission exprime sa vive inquiétude quant à cette suspension qui est de nature à entraver la mise en œuvre d'un processus de transition inclusive dans le pays.

Le Président de la Commission souligne avec force le droit à la participation citoyenne, religieuse et politique, comme droit fondamental et appelle les autorités de transition à reconsidérer ladite décision et à travailler à une feuille de route visant à achever le processus de transition en cours.

Le Président de la Commission réaffirme le soutien continu de l'Union africaine au peuple malien et réitère la volonté de l'Organisation de travailler avec les autorités de transition et toutes les parties prenantes maliennes au rétablissement de l'ordre constitutionnel, dans les délais prescrits, en vue de promouvoir une paix, une stabilité et un développement durables au Mali.

Karamoko B Keita

Choguel Maiga : La pitié de la jeunesse M5-RFP pour l'éléphant devenu souriceau



C'est dans un texte aux relents satiriques pour ne pas dire sarcastiques que la jeunesse du M5-RFP, s'est adressée à son ex-mentor, Choguel Kokalla Maiga, débarqué de la présidence du Comité stratégique du Mouvement du 5 juin 6rassemblement des Forces Patriotiques. Le texte, intitulé « Observations de la jeunesse du M5-RFP sur la Déclaration liminaire de la « Bande à Choguel » lors de son « Point de presse » du 28 mars 2024 » pour faire la différence, appelle le Comité stratégique présidé par Choguel Kokalla Maiga « La Bande à Choguel ». En référence peut-être au fait que pour elle, Choguel n'est désormais entouré que par les membres de son Cabinet et quelques videomen.

Mais c'est dans le fond, que les jeunes appuient là ça fait mal, vraiment mal.

A dix reprises, Jack Bauer ressasse la pitié qu'inspire désormais « Choguel et sa bande » à la jeunesse, qui, hier l'avait presque déifié. Et qui pêle-mêle évoque l'absence de figure forte autour de lui, les multiples Var qui le rattrapent à longueur de posts, les carences intellectuelles de son Vice-président Bouba, le reniement d'un passé proche.

Les jeunes ont aussi pitié de ceux qui ont vite « oublié qui a conduit avec fermeté et efficacité les délégations du M5-RFP face à la CEDEAO, ceux qui ont conçu et rédigé les documents produits puis remis pour simple lecture à l'ancien président du Comité stratégique

» et qui « osent apporter leur solidarité agissante à un détenu poursuivi par la justice malienne pour injures et viré comme un malpropre du Comité de pilotage du dialogue inter-maliens ».

Les jeunes du M5-RFP, avec à leur tête Ibrahima Traoré formulent 2 prières pour Choguel : savoir quitter la table lorsqu'elle est desservie et ne pas tomber dans le déshonneur de l'éléphant devenu souriceau.

Enfin, la jeunesse M5-RFP enjoint au Comité stratégique du mouvement « en ces moments difficiles pour notre pays, lui demande de se concentrer sur ses missions essentielles et de ne pas se laisser distraire par les intrigues de la bande à Choguel ».

Lire en encadre la déclaration de la jeunesse M5-RFP

Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)



**OBSERVATIONS DE LA JEUNESSE DU M5-RFP
SUR LA DECLARATION LIMINAIRE DE LA BANDE A CHOQUEL
LORS DE SON « POINT DE PRESSE » DU 28 MARS 2024**

Nos compatriotes des villes, des campagnes et de la diaspora ont certainement éprouvé, dans leur écrasante majorité, un sentiment de compassion, de pitié pour la bande à Choguel qui s'est réunie le 28 mars dernier à la Maison de la Presse pour un « Point de presse » devenu rapidement **une foire d'injures**. Pour ce qui la concerne, la JM5-RFP a eu pitié. Vraiment pitié.

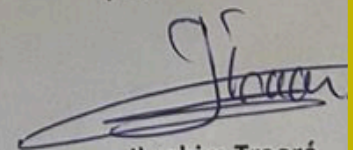
- 1- Oui, Pitié pour ces hommes et femmes qui, hier, invisibles et inconnus derrière d'autres, remplissaient toutes les salles et places de Bamako et qui n'ont pas réussi à drainer une centaine de personnes après avoir battu le rappel de toutes leurs troupes par tous les moyens de communications disponibles ;
- 2- Pitié pour ce qui reste des fidèles de Choguel parmi lesquels les Maliennes et Maliens ne reconnaissaient aucune figure forte, aucune personnalité, aucun leader ayant véritablement marqué le combat du M5-RFP ;
- 3- Pitié pour l'inénarrable Bouba K. Traoré, lisant laborieusement, comme un écolier de primaire, un texte dont il comprenait à peine le sens ;
- 4- Pitié pour cette bande réduite à adopter l'injure, l'invective, le reniement d'un passé proche et l'insulte de l'avenir comme fil d'ariane d'un Discours liminaire qui, in fine, ressemble parfaitement à ses auteurs : incolore, inodore et sans saveur.
- 5- Pitié parce que les hommes du Premier ministre du Mali osent apporter leur « solidarité agissante » à un détenu poursuivi par la justice malienne pour injures et viré comme un malpropre du Comité de pilotage du dialogue inter-maliens ;

- 6- Pitié parce que rien dans leur pamphlet n'apporte un début de réponse ou de démenti aux graves accusations portées contre leur mentor, Choguel Maiga, par le Comité stratégique originel et légitime du M5-RFP ;
- 7- Pitié de voir comptabilisés parmi les membres de leur direction, pour faire nombre, les conseillers et chargés de mission du Premier ministre pour se leurrer eux-mêmes avant d'essayer de tromper l'opinion publique. Vaine tentative au vu précisément de la salle de leur « Conférence de presse », de la plupart des attablés et de la vacuité du discours lu.
- 8- Pitié d'avoir déjà oublié qui a conduit avec fermeté et efficacité les délégations du M5-RFP face à la CEDEAO, ceux qui ont conçu et rédigé les documents produits puis remis pour simple lecture à l'ancien président du Comité stratégique ;
- 9- Pitié enfin de n'avoir aucune gêne avec les contradictions relevées par d'innombrables VAR faisant définitivement justice de prétendues demandes de postes ou de marchés. Les Maliens ont tout compris.
- 10- Pitié mais surtout prières pour le parrain de cette bande, Choguel Kokalla Maiga, hier éléphant, aujourd'hui souriceau.
 - Nous prions pour Choguel Kokalla Maiga, le président déchu du Comité stratégique du M5-RFP pour qu'il comprenne qu'il faut savoir quitter la table lorsqu'elle est desservie ;
 - Nous prions parce que son déshonneur, qui sera celui de notre ancien président, nous toucherait par ricochet.

La Jeunesse du M5-RFP, conscient des responsabilités du Comité Stratégique surtout en ces moments difficiles pour notre pays, lui demande de se concentrer sur ses missions essentielles et de ne pas se laisser distraire par les intrigues de la bande à Choguel.

Bamako, le 2 Avril 2024

pour la JM5-RFP



Ibrahim Traoré

Président

Moctar SOW

Célébration de l'Aïd El-Fitr : L'INPS exprime ses vœux et ses ambitions pour l'avenir

Aïd El-Fitr : présentation de vœux entre le dg de l'INPS et le personnel.

C'est à travers une invitation via la plateforme zoom que s'est tenue ce jeudi 11 avril 2024, la cérémonie de présentation de vœux entre le directeur général de l'institut national de prévoyance sociale, m. Ousmane karim coulibly et le personnel de l'INPS, à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Fitr.

Après avoir présenté ses meilleurs vœux à l'ensemble du personnel de l'INPS et à leurs familles respectives, le Directeur Général a encouragé les uns et les autres pour les efforts qu'ils ne cessent d'accomplir pour la réussite des missions.

Il a ainsi invité le personnel à redoubler encore d'efforts, pour relever les défis du développement social. Pour lui, optimiser les ressources et faire plus de recettes pour couvrir toutes les charges sont également des défis importants.

En ce qui concerne le renforcement des ressources humaines, le DG indique que la politique consiste à couvrir l'ensemble du territoire national par les agents de l'INPS. Pour lui « chaque famille du Mali doit sentir l'INPS ».

Ainsi, il invite les jeunes recrues à ne pas tomber dans la déviance sinon dans la facilité, car ça serait pour eux, « faire fausse route » et ils n'en seront pas gagnants.

Le DG Coulibaly, souhaite l'intégration rapide des nouveaux recrues, tout en les invitant à garder le même dynamisme, c'est à dire faire de sorte que le savoir et le savoir-faire ne soit pas cassé.

Avant de laisser la parole, le Directeur Général a présenté les perspectives nouvelles pour renforcer le travail.

Ainsi au nom de l'ensemble du personnel de l'INPS, le représentant



des syndicats, M. Oumar Mamadou Diarra a présenté les vœux les meilleurs au Directeur Général. Il lui a également exprimé toute la profonde gratitude du personnel de l'Institut pour sa grande capacité d'écoute, sa disponibilité constante, et son leadership.

Pour compléter le DG Ousmane Karim Coulibaly, M. Oumar Mamadou

Diarra a invité les nouveaux agents de l'INPS à respecter la politique de l'assiduité et de la ponctualité. Il les a également invités à profiter de cette opportunité donnée par le DG pour relever le défi en mettant la barre très haute.

DIA Kadidia Djibril TANGARA
Service des Relations Publiques
INPS

Le Sénégal proclame son indépendance fiscale : Faye et Sonko défient la France dès leur accession au pouvoir



À peine investis des plus hautes fonctions au Sénégal, le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko ont adressé un message fort à la France en décrétant le rapatriement des impôts des entreprises françaises opérant sur le territoire sénégalais. Cette décision inattendue, qui entrera en vigueur ce mois d'avril, marque un tournant significatif dans les relations économiques entre les deux nations.

Désormais, les entreprises françaises établies au Sénégal devront directement reverser leurs contributions fiscales aux caisses de l'État

sénégalais, mettant ainsi un terme à des décennies de pratiques fiscales avantageuses pour la France. Cette volte-face radicale vise à réaffirmer la souveraineté économique du Sénégal et à assainir ses finances publiques en récupérant des centaines de millions d'euros d'impôts jusqu'alors perçus par la France.

Cette décision unilatérale remet en question un régime fiscal hérité de l'époque coloniale et soulève des interrogations quant à la réaction des autorités françaises. Néanmoins, le nouveau gouvernement sénégalais semble résolu à mettre un terme à toute forme de tutelle économique

étrangère, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans les relations bilatérales entre la France et le Sénégal.

Cette initiative audacieuse de Faye et Sonko témoigne de leur volonté de rompre avec les pratiques passées et de travailler pour l'indépendance économique de leur pays. Il reste à voir comment cette décision influencera les relations diplomatiques et économiques entre le Sénégal et la France dans les mois à venir.

Arouna Sidibé

Togo : Manifestations contre la révision constitutionnelle interdites



Des tensions politiques agitent actuellement le Togo suite à l'appel de onze partis politiques à des manifestations populaires contre une loi de révision constitutionnelle visant à instaurer un régime parlementaire dans le pays. Malgré l'interdiction du gouvernement, les organisateurs persistent dans leur démarche et encouragent la population à se mobiliser massivement.

Lors d'une conférence de presse, les partis politiques ont dénoncé les accusations portées par le gouvernement à leur encontre, les qualifiant de "fausses et gratuites". Ils affirment que cette interdiction s'inscrit

dans une volonté du régime en place d'étouffer toute forme de contestation publique, dénonçant un complot orchestré à leur encontre.

Les manifestants prévoient de se rassembler les 12 et 13 avril 2024 pour exprimer leur opposition à la révision constitutionnelle adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 mars dernier. Le passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire suscite des inquiétudes et des oppositions au sein de la population togolaise.

Face à ces événements, le gouvernement a mis en garde les contrevenants, les menaçant de poursuites

conformément à la loi en vigueur dans le pays. La situation reste tendue et incertaine alors que les tensions politiques persistent et que la population se prépare à exprimer son mécontentement dans les rues.

Il est à noter que la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement sont des droits fondamentaux reconnus par de nombreuses conventions internationales, et il est essentiel que toutes les parties prenantes favorisent le dialogue et le respect des libertés démocratiques pour trouver une solution pacifique et consensuelle à cette crise politique au Togo.

Arouna Sidibé

www.malikile.com

Le Mali investit dans le football : Un stade de 15 000 places et un Centre technique ultramoderne en construction



Le Mali s'apprête à inaugurer un stade de 15 000 places, comme annoncé lors de l'Assemblée ordinaire de la Fédération malienne de football. Cette nouvelle infrastructure, propriété privée de la Fédération, témoigne de son engagement envers le développement du football local.

Le 1er vice-président de la Femafoot a souligné les récents succès des équipes maliennes dans diverses compétitions, mettant en avant des performances notables telles que la médaille des U17 à la Coupe

du monde, la médaille de bronze des U23 à la Can et la qualification pour les Jeux olympiques 2023. Les bonnes performances du Stade malien de Bamako et des Aigles du Mali en Coupe de la Confédération et en Can/Côte d'Ivoire-2023 ont également été saluées.

Par ailleurs, la construction d'un Centre technique ultramoderne dans la zone aéronautique de Bamako-Sénou est en cours, avec l'installation de tous les équipements nécessaires. Ces initiatives témoignent de l'engagement du Mali à améliorer

son environnement footballistique, ce qui devrait propulser le football malien vers de nouveaux sommets, tant au niveau national qu'international.

Ces investissements dans le stade de 15 000 places et le Centre technique ultramoderne reflètent l'importance accordée par le Mali au football et à la promotion du sport dans le pays. Ils devraient renforcer l'infrastructure sportive du pays et offrir de nouvelles opportunités aux talents locaux pour briller sur la scène internationale.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre capacité à bien communiquer sera un atout majeur. Si vous travaillez en équipe, cette qualité pourra notamment permettre d'éviter que des malentendus polluent la dynamique collective. Elle vous permettra également de bien faire passer vos idées. Mieux, elle suscitera l'engouement général. Si vous travaillez seul, cette faculté vous aidera à trouver des collaborateurs en cas de nécessité.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre sens inné de l'organisation devient le maître d'œuvre de la productivité. Harmonisez vos compétences récemment consolidées avec des éléments plus créatifs et moins codifiés. Triez méthodiquement les priorités tout en permettant à votre sens de l'improvisation de s'exprimer dès lors que l'opportunité se présente. Le résultat final sera un concentré d'efficacité et d'innovation, si vous arrivez à vous faire confiance.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous traversez une période stressante au travail, mais vous allez trouver en vous les ressources nécessaires pour la surmonter. N'oubliez pas de déconnecter totalement chaque fois que vous rentrez chez vous. Ne faites pas rentrer dans votre quotidien les soucis que vous pouvez rencontrer au travail. Vous allez également avoir besoin de repos, prenez du temps pour vous et tout ira bien. Vous avez beaucoup de force en vous.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez remarqué pour votre esprit novateur et votre engagement envers des idéaux progressistes. Votre capacité à repousser les limites traditionnelles et les croyances limitantes sera une force. Un nouveau cap se dessine dans votre entreprise ou vos projets, et vous en serez un acteur majeur. Cette période pourrait vous offrir des opportunités pour propulser de nouvelles activités et influencer positivement votre secteur d'activité. À vous de jouer !



Lion (22 juillet - 23 août)

Il est temps de bannir vos croyances limitantes. Par exemple, si vous avez peur de prendre la parole en public, entraînez-vous à parler haut et fort ; si vous doutez de vos capacités rédactionnelles, exercez-vous à écrire ; s'il vous est difficile d'utiliser un logiciel en particulier, familiarisez-vous avec jusqu'à le maîtriser. C'est juste une question de pratique, quelle que soit votre activité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Élargissement de votre entourage professionnel. Vous créez de nouvelles relations qui pourraient s'avérer intéressantes et enrichissantes. Une idée de carrière à laquelle vous ne pensiez pas pourrait surgir dans votre esprit du fait de ces récentes connaissances. Vous vous ouvrez sans retenue à la nouveauté. Pour vous, l'important est avant tout de vous ouvrir à des manières différentes de penser votre travail afin de rester innovant.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre quête d'harmonie et d'équilibre se reflète dans votre succès professionnel. En tant que conseiller, vous apportez un équilibre aux différentes situations professionnelles qui se profilent, même celles qui sont en apparence complexes. Votre charme naturel facilite les négociations et la création de liens professionnels solides. Maintenez une harmonie entre votre travail et votre vie personnelle pour conserver votre sérénité et votre succès au travail.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La collaboration interdisciplinaire sera votre force motrice. Cherchez des opportunités de travailler avec des collègues de différents domaines. Votre capacité à intégrer des perspectives différenciées apportera une richesse créative à vos projets et renforcera votre aura professionnelle. Soyez ouvert à la diversité et à la synergie des forces en présence, même envers celles qui semblent en retrait. Une jolie graine pourrait en germer.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre envie de nouveauté vous pousse à tout quitter pour changer de vie professionnelle. Ne vous laissez pas bernier par les sirènes du changement et pesez soigneusement le pour et le contre avant de prendre une décision aussi radicale. Une personne de votre entourage va venir vous conseiller avec bienveillance. Saisissez cette main tendue au lieu de vous murer dans vos convictions, vous risqueriez de le regretter.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Au travail, vous n'aspirez pas ces derniers temps à autre chose que vos missions actuelles. Votre routine au travail vous convient et vous ne changeriez pour rien au monde. Tout est planifié, prévu, et vous connaissez la chanson sur le bout des doigts. Alors que d'autres collègues souhaitent changer de poste ou avancer dans leur carrière. Peu importe ce que les autres souhaitent, l'important c'est vous et d'aimer ce que vous faites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre communication au travail peut être sujette à des malentendus et des conflits. Des désaccords avec votre entourage professionnel pourraient créer une atmosphère tendue au bureau. Pour éviter les confrontations directes, privilégiez une approche diplomatique. Soyez prudent dans vos paroles et évitez les discussions sensibles. Vous aurez tout le temps de revenir sur certains sujets épineux quand les tensions se seront apaisées.



Poisson (19 février - 21 mars)

Bien que vous aimiez votre travail, vous ressentez une baisse de motivation. Les astres vous invitent à garder espoir : une récompense vous attend au bout du tunnel. Les efforts que vous fournissez depuis longtemps déjà vont enfin payer. En attendant, poursuivez vos efforts sans vous surmener. Il n'est pas inquiétant de se sentir fatigué de temps en temps. Changez-vous les idées, reposez-vous, des jours meilleurs sont à venir.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débütent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23